



Commission des dynamiques territoriales

62010 - Soutien au développement touristique

Proposition d'attribution de subventions départementales en faveur du camping-caravaning

Rapport n° CP/2017/002

Service gestionnaire :

K210 - Développement culturel et touristique - Direction

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider d'attribuer des aides en faveur du camping-caravaning afin de développer une offre d'hébergement de plein-air de qualité répondant à l'attente de la clientèle touristique.

Dans le cadre des contrats de territoire, conclus entre le Département et les Communautés de Communes, le Département soutient des projets de création et modernisation de terrains et aires naturelles de camping ainsi que d'aménagement d'équipement de loisirs afin de développer une offre d'hébergement de plein-air de qualité.

Aide à l'aménagement des terrains de camping

1. Projet de la Communauté de Communes du Pays Rhénan

La Communauté de Communes du Pays Rhénan, compétente en matière de développement et de gestion de la zone de loisirs, souhaite disposer d'un parc d'hébergement de plein air diversifié, de qualité et accessible à de nouvelles clientèles, notamment les jeunes et les familles. Elle sollicite l'aide départementale afin de moderniser fondamentalement l'aménagement du camping «Le Staedly» situé à Roeschwoog et diversifier son offre locative à travers l'acquisition et l'aménagement de cinq Habitations Légères de Loisirs (HLL), situées sur ce camping.

Le coût des travaux éligibles est estimé à 748 272, 64 €, réparti comme suit : 260 112 € concernant l'acquisition et l'installation des H.L.L et 488 160 € concernant l'aménagement du terrain de camping (aménagements paysagers, installation d'une aire de jeux, refonte de la signalétique, modification du portail d'entrée).

S'agissant de l'acquisition et de l'installation des HLL, projet inscrit au contrat de territoire 2015-2017 conclu entre le Département du Bas-Rhin et la Communauté de Communes du Pays Rhénan, sous le n°11524 Staedly-Installation HLL, il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer à la Communauté de Communes du Pays Rhénan, une subvention de 72 831 €, soit 35 % du coût H.T éligible et après application d'une décote de 20 %.

En ce qui concerne les travaux d'aménagement du camping, projet inscrit au contrat de territoire sous le n°11526 (Staedly-travaux d'aménagement), il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer à la Communauté de Communes du Pays Rhénan une subvention de 136 684 € correspondant à 35 % du montant H.T éligible et après application d'une décote de 20%, plafonnée à 85 360 €, au titre de la modernisation fondamentale du terrain de camping.

En application de la délibération du Conseil Départemental n° CD/2015/94 du 6 juillet 2015, relative à la révision de la politique de contractualisation avec les Communes et leurs Groupements, la décote de 20 % applicable aux propositions de subventions concernant

les dossiers non déposés et restant à engager à la date du 6 juillet 2015, a été appliquée à ces propositions de subventions.

2. Projet de la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg

La Communauté de Communes du Pays de Wissembourg a décidé d'aménager une aire de service proposant des équipements permettant d'améliorer les conditions d'accueil des touristes et plus particulièrement des camping-caristes. Elle sollicite l'aide départementale afin de créer une aire de service pour camping-cars.

Le coût des travaux éligibles est estimé à 66 857 €. Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer à la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg une subvention qui s'élèverait à 20 % du montant H.T. de l'investissement, soit une subvention estimée à 13 371,40 €. Cette opération est inscrite au contrat de territoire 2015 -2017 conclu entre le Département et la Communauté de Communes, elle est proposée sans application de la décote, le dossier ayant été déposé complet avant le 6 juillet 2015.

La Commission Territoriale Nord, réunie le 14 novembre 2016, a émis un avis favorable à l'attribution des aides proposées.

Identifiant de l'AP	Libellé de l'AP	Montant de l'AP	Montant disponible sur l'AP (non engagé)	Montant proposé
PROJTOUR 2016/1	R 2016 Projets touristiques	450 000,00 €	450 000,00 €	171 562,40 €

Le présent dispositif se fonde sur l'article 104 de la loi 2015-991 du 7 août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) modifiant l'article L.-4 du CGCT.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide d'attribuer les subventions suivantes :

. 158 191 € en faveur de la Communauté de Communes du « Pays Rhénan » pour des travaux de modernisation fondamentale de l'ensemble du camping le « Staedly » et pour l'acquisition de cinq Habitations Légères de Loisirs ;

. 13 371,40 € en faveur de la Communauté du Commune du Pays de Wissembourg pour la création d'une aire de service pour camping-cars à Wissembourg.

Ces subventions seront versées en deux fois aux bénéficiaires :

- . un acompte de 30 % sur présentation d'un décompte intermédiaire des travaux,*
- . le solde sur présentation du décompte définitif des travaux.*

- approuve les termes du projet de convention financière à conclure entre le Département et la Communauté de Communes du Pays Rhénan et du projet de convention financière à conclure entre le Département et la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg ;

- autorise son président à signer les conventions dont les projets sont annexés à la présente délibération.

Strasbourg, le 22/12/16

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'F. Bierry', written in a cursive style.

Frédéric BIERRY